

SÉNAT

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SESSION ORDINAIRE DE 2011-2012

COMPTE RENDU INTÉGRAL

Séance du jeudi 6 octobre 2011

(3^e jour de séance de la session)



www.senat.fr



SOMMAIRE

PRÉSIDENCE DE M. JEAN-PIERRE BEL

1. **Procès-verbal** (p. 6549)
2. **Déclaration d'une présidente de groupe** (p. 6549)
3. **Désignation des membres de la commission des affaires européennes** (p. 6549)
4. **Photographie officielle du Sénat** (p. 6549)

COMPTE RENDU INTÉGRAL

PRÉSIDENTE DE M. JEAN-PIERRE BEL

M. le président. La séance est ouverte.

(La séance est ouverte à quinze heures.)

1

PROCÈS-VERBAL

M. le président. Le compte rendu analytique de la précédente séance a été distribué.

Il n'y a pas d'observation?...

Le procès-verbal est adopté sous les réserves d'usage.

2

DÉCLARATION D'UNE PRÉSIDENTE DE GROUPE

M. le président. Mme Nicole Borvo Cohen-Seat, présidente du groupe communiste, républicain et citoyen m'a informé que, en application de l'article 5 *bis* de notre règlement, son groupe se déclarait comme groupe minoritaire.

Il pourra donc, au cours de la session, bénéficier des droits attribués aux groupes minoritaires par la Constitution et notre règlement, notamment dans le cadre des journées mensuelles réservées.

3

DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DES AFFAIRES EUROPÉENNES

M. le président. L'ordre du jour appelle la désignation des membres de la commission des affaires européennes.

La liste des candidats a été affichée; elle sera ratifiée s'il n'y a pas d'opposition dans le délai d'une heure. La commission des affaires européennes pourra se réunir à seize heures afin de se constituer.

4

PHOTOGRAPHIE OFFICIELLE DU SÉNAT

M. le président. Mes chers collègues, je vous rappelle que, aussitôt après que la séance aura été levée, c'est-à-dire dans quelques instants, il sera procédé à des prises de vue de l'hémicycle pour photographier le nouveau Sénat. Je vous demanderai de suivre les recommandations techniques du photographe, de manière que la « photo de famille » soit réussie. *(Sourires.)*

Personne ne demande la parole?...

La séance est levée.

(La séance est levée à quinze heures cinq.)

Le Directeur du Compte rendu intégral

FRANÇOISE WIART

ABONNEMENTS

NUMÉROS d'édition	TITRES	TARIF abonnement France (*)
		Euros
	DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE	
03	Compte rendu 1 an	181,60
33	Questions 1 an	133,80
83	Table compte rendu 1 an	36,70
	DÉBATS DU SÉNAT	
05	Compte rendu 1 an	162,70
35	Questions 1 an	95,40
85	Table compte rendu 1 an	32,50
95	Table questions 1 an	21,40
	DOCUMENTS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE	
07	Série ordinaire 1 an	1 223,60
	DOCUMENTS DU SÉNAT	
09	Un an	1 025,80

En cas de changement d'adresse, joindre une bande d'envoi à votre demande

Paiement à réception de facture

En cas de règlement par virement, indiquer obligatoirement le numéro de facture dans le libellé de votre virement.

Pour expédition par voie aérienne (outre-mer) ou pour l'étranger, paiement d'un supplément modulé selon la zone de destination

(*) Arrêté du 26 octobre 2010 publié au *Journal officiel* du 28 octobre 2010

Direction, rédaction et administration : 26, rue Desaix, 75727 Paris Cedex 15
Standard : **01-40-58-75-00** – Accueil commercial : **01-40-15-70-10** – Télécopie abonnement : **01-40-15-72-75**

Prix du numéro : 3,10 €